



HAL
open science

Stress professionnel chez les exploitants agricoles : une approche par la théorie de conservation des ressources

Sandrine Benoist

► **To cite this version:**

Sandrine Benoist. Stress professionnel chez les exploitants agricoles : une approche par la théorie de conservation des ressources. 31ème congrès de l'AGRH : Vers une approche inclusive de la GRH ?, Université de Tours; IAE Tours Val de Loire; Vallorem, Mar 2021, Tours (en distanciel), France. hal-03262804

HAL Id: hal-03262804

<https://hal.science/hal-03262804v1>

Submitted on 16 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Stress professionnel chez les exploitants agricoles : une approche par la théorie de conservation des ressources

Auteur(s) : Sandrine Benoist

Affiliation(s) : Vallorem (VAL de LOire REcherche en Management) – Université de Tours : EA6296 – France

Coordonnées : sandrine.benoist@etu.univ-tours.fr

Résumé :

Dans l'imaginaire collectif, la vie à la campagne est celle d'un havre de paix, c'est-à-dire un territoire où l'on peut vivre modestement et qui reste propice à la création d'une famille et à la promotion des valeurs comme l'honnêteté, le travail et l'indépendance (Pagès, 2004). Une telle description du secteur agricole peut faire croire à l'inexistence de risques psychosociaux tels que le stress. L'objet de cet article est de comprendre la nature des ressources mises en évidence par les exploitants agricoles pour faire face au stress, en mobilisant la théorie de conservation des ressources de Hobföll (1989). Afin d'apporter des éléments de réponse, une étude empirique a été menée auprès de 15 exploitants agricoles. Les résultats de la recherche montrent la place centrale des ressources dans la perception du stress professionnel des agriculteurs. Par ailleurs, l'étude permet d'analyser le caractère réel et matériel des pertes exprimées par les exploitants agricoles. Elle invite à réfléchir sur les « stratégies d'ajustement » susceptibles de faire face aux différentes tensions de rôles.

STRESS PROFESSIONNEL CHEZ LES EXPLOITANTS AGRICOLES : UNE APPROCHE PAR LA THEORIE DE CONSERVATION DES RESSOURCES

Introduction

Le monde agricole a connu depuis la fin de la seconde guerre mondiale des transformations sans précédent, qui ont affecté en profondeur la vie et les conditions de travail de ses hommes et de ses femmes. Si, au début du XXème siècle, l'agriculture regroupait la moitié des actifs de notre pays, elle a traversé un long déclin et n'en rassemble aujourd'hui que les subsidiaires 2% (INSEE, 2018).

Cette marginalisation croissante s'est accompagnée d'évolutions majeures de notre modèle agricole (Hervieu & Purseigle, 2013 ; Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014 ; Forget et al., 2019) : mécanisation, motorisation, intensification, productivisme, concentration, spécialisation, diversification, hausse de la qualification, féminisation, sous-traitance... sont autant de caractéristiques qui font de l'agriculture d'aujourd'hui un secteur et une économie toujours en transformation.

Le modèle familial, porté par les lois successives d'orientation agricole, s'est peu à peu effacé au profit d'entreprises agricoles (Jeanneaux & Blasquie-Revol, 2012 ; Hervieu & Purseigle, 2013 ; Legagneux & Olivier-Salvagnac, 2017). Les exploitations proches du modèle familial, toujours majoritaires, côtoient aujourd'hui celles proches du modèle de firme (Legagneux & Olivier-Salvagnac, 2017), au poids économique majeur (Forget, et al., 2019). L'émergence au détour des années 2000 de préoccupations sanitaires et environnementales tournées vers le respect des espaces, la diminution des intrants et d'attentes sociétales centrées sur le bien-être animal et un *mieux consommer*, ont contribué à l'émergence de modes de production se voulant plus durables et écologiquement responsables (Forget, et al., 2019). Le « paysan » devenu « agriculteur », « exploitant agricole » et dorénavant « entrepreneur rural » (Mondy, 2014) est un acteur à part entière d'une révolution sociale et sociétale sans égal.

Si l'évolution de la technique a permis de réduire la pénibilité physique du travail, l'exposition à des facteurs de risques professionnels, la pénibilité mentale (Madelrieux et al., 2006 ; Deffontaines, 2014) et l'emprise du travail sur l'ensemble des sphères de vie restent des caractéristiques fortes du travail agricole (Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014). L'écart entre un imaginaire collectif envisageant l'agriculture et la ruralité comme un havre de paix où il est possible de vivre modestement et une réalité bien plus complexe, constitue là-aussi un paradoxe de nature à accroître des tensions alimentées par ce que les agriculteurs et agricultrices *devraient* être et *devraient* faire, et ce qu'ils *peuvent* être et ce qu'ils *doivent* faire.

Dans ce contexte, la question des facteurs psychosociaux de risques dans le monde agricole se pose de manière cruciale, et en particulier celle du stress. Concept mouvant, à la croisée d'approches théoriques et conceptuelles nombreuses, le stress survient « *lorsqu'il y a un déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face* » (ANI, 2008, p. 2). Cette question trouve un écho singulier dans la survenue tous les deux jours d'un suicide d'agriculteur en France, faisant de ce phénomène un problème plus structurel que conjoncturel (Deffontaines, 2014).

Il n'y a pas *un* monde agricole mais *des* mondes agricoles. C'est pourquoi nous avons souhaité nous immerger dans ce secteur atypique (Célérier, 2014 ; Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014) qui résiste par sa forme-même aux modèles classiques de compréhension des facteurs de risques psychosociaux (Célérier, 2014) en nous attachant plus particulièrement à une catégorie d'agriculteurs : les exploitants et exploitantes agricoles, et à un phénomène : le stress professionnel.

L'analyse des spécificités de ce secteur particulier, la porosité voire l'intrication des sphères de vie (Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014 ; Célérier, 2014 ; Mabire et al., 2016) font de l'approche par les ressources (Hobföll, 1989) un angle théorique et conceptuel pertinent, permettant de mieux appréhender la place et les effets de l'équilibre et/ou des déséquilibres perçus (Mabire, 2017).

Aussi, notre recherche qualitative vise à comprendre la place du stress professionnel dans le quotidien de ces travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement la nature des ressources mobilisées par les agriculteurs interrogés pour y faire face. En s'appuyant sur une étude empirique menée en 2019 auprès de 15 agriculteurs et agricultrices de la Région Centre-Val de Loire, notre étude met en lumière la place singulière du stress dans le monde agricole, les ressources particulières mobilisées par les exploitants interrogés, et tend à interroger la place et la nature des tensions de rôle à l'œuvre.

1. Le stress : une approche théorique et conceptuelle

L'étymologie latine *stringere* du terme « stress » se rapporte à la notion d'étreinte, à l'action de serrer, de resserrer. C'est au XVII^{ème} siècle que Hooke, biologiste et physicien anglais décrit les tensions (*stress*) ou déformations (*strain*) provoquées sur un corps par une force extérieure (*load*). Concept polysémique, la notion de stress n'est pas originellement associée au champ professionnel. Son usage dans les sciences humaines et sociales renvoie tout à la fois aux facteurs stressants et au stress lui-même, aux contraintes et à leur résultat (Guillet, 2012).

1.1. Un objet en construction, source d'enjeux collectifs

1.1.1. Un risque psychosocial au coût économique, sanitaire et social

Le stress affecte la sécurité et la santé des individus et représente le premier risque auquel sont exposés les travailleurs, devant les risques physiques, biologiques et chimiques. Il constituerait le problème de santé le plus répandu dans l'Union européenne, où près de la moitié des travailleurs se déclarent affectés par le stress (EU-OSHA, 2019). Son impact et son coût sanitaire, professionnel, social, familial et économique affectent la performance des organisations et de leurs travailleurs. En 2007, l'INRS estimait que le seul stress représentait à l'échelle nationale un coût de 1,9 à 3 milliards d'euros par an. Au niveau européen, on estimait en 2002 que 10% des maladies étaient liées au stress, pour un coût global de 15 à 20 milliards d'euros (EU-OSHA, 2014).

Un accord-cadre européen de 2004 décrit le stress comme « *un état accompagné de plaintes ou dysfonctionnements physiques, psychologiques ou sociaux, et qui résulte du fait que les individus se sentent inaptes à combler un écart avec les exigences ou les attentes les concernant* » (Commission européenne, 2004, p. 2). On distingue trois types de stress (Kendall et al., 2000) : le stress aigu ; le stress post-traumatique ; le stress chronique. De nature psychosociale, à la jonction d'un individu et d'une situation de travail, le stress constitue un « *risque pour la santé mentale, physique et sociale, engendré par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental* » (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, 2011, p. 31).

Avec les violences internes, les violences externes et le syndrome d'épuisement professionnel, le stress constitue l'un des quatre risques psychosociaux définis par le Ministère du travail, auxquels sont associés six facteurs de risques : les exigences du travail ; les exigences émotionnelles ; le manque d'autonomie et de marge de manœuvre ; les mauvais rapports sociaux et les mauvaises relations de travail ; les conflits de valeurs et la qualité empêchée ; l'insécurité de la situation de travail.

1.1.2. Un objet en construction, des obligations de prévention

L'approche psychosociale des risques a émergé dans les années 2000. Un manque de consensus scientifique entoure toutefois cette approche qui constitue toujours une « *catégorie ambiguë* » (Bouzarigue, 2012, p. 10), un « *objet scientifique encore en construction* » (Valléry & Leduc, 2017, p. 43). Originellement envisagée sous l'angle des « *facteurs psychosociaux de risque* », sa substitution progressive par la notion de « *risques psychosociaux* » en a fait un outil dont la maîtrise des risques devient une finalité et non plus un objet de recherche et de connaissance (Bouzarigue, 2012).

C'est dans ce contexte que le code du travail puis trois accords nationaux interprofessionnels (ANI) sont venus encadrer en 2008, 2010 et 2013 les obligations des employeurs, faisant du principe de prévention des risques professionnels une obligation à agir et négocier. D'une part, les articles L4121-1 et suivants du code du travail imposent à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, et protéger la santé physique et mentale des travailleurs par la mise en place d'action de prévention des risques professionnels, d'information et de formation, mais aussi d'une organisation et moyens adaptés. Il s'agit d'éviter les risques, de les évaluer, les combattre à la source, d'adapter le travail à l'homme mais aussi de prendre des mesures de protection collective prioritairement aux mesures de protection individuelle. D'autre part, trois accords nationaux interprofessionnels complètent ce cadre :

- Tout d'abord, l'ANI du 2 juillet 2008 relatif au stress au travail, qui constitue la retranscription de l'accord-cadre européen de 2004. Le stress y est défini comme « *un état qui survient lorsqu'il y a un déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face* » (ANI, 2008, p. 2). Il retient en outre quatre groupes de facteurs de stress : l'organisation et le processus de travail ; les conditions et l'environnement de travail ; la communication ; les facteurs subjectifs.
- Ensuite, l'ANI du 26 mars 2010 sur le harcèlement et la violence au travail, qui complète l'ANI de 2008 et vise à identifier, et prévenir et à gérer le harcèlement et la violence au travail. Ici, l'organisation, l'environnement de travail ou la communication constituent des facteurs potentiels de stress, source à son tour de harcèlement ou de violence.
- Enfin, l'ANI du 19 juin 2013 intitulé « *Vers une politique d'amélioration de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle* », opérant-là un glissement rhétorique et conceptuel entre une approche jusque-là pathogénique centrée sur le stress, pour tendre vers une lecture davantage salutogénique tournée vers la qualité de vie au travail.

1.2. Des approches conceptuelles nombreuses

Nous l'avons vu, la prise en compte des facteurs subjectifs individuels, de la place des sphères de vie et des perceptions d'une situation de stress s'inscrit dans une relation dynamique avec une organisation et ses acteurs. Pourtant, par-delà cette approche apparemment consensuelle, la question du stress professionnel s'inscrit dans une recherche et une littérature scientifiques foisonnantes. Le « *healthy stress* », facteur de stimulation de la productivité y côtoie le « *unhealthy stress* » (Kanji et Chopra, 2009), aux effets négatifs sur la santé. Il est possible

toutefois de dresser une typologie des approches du stress en deux axes : l'approche pathogénique d'une part, et l'approche salutogénique d'autre part.

1.2.1. L'approche pathogénique du stress

L'approche pathogénique, qui envisage la santé sous l'angle de la maladie, repose sur le décalage entre les exigences du travail et les ressources qu'ont les individus pour y faire face. Elle met « *l'accent sur la souffrance et le mal-être* » (Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014, p. 48). Les années 1930 marquent les prémices de ces travaux, qui trouvent des échos jusqu'à aujourd'hui avec la recherche issue de la psychodynamique du travail.

L'approche physiologique (ou biologique) constitue le premier modèle du stress. D'abord envisagé sous un angle physiologique, elle repose sur un modèle stimulus-réponse, caractérisé par une réponse de l'organisme à un stressor physique (Canon, 1932 ; Selye, 1936). Cette approche repose sur le caractère non-spécifique de la réaction au stress exercée sur l'organisme, « c'est-à-dire qu'elle ne dépend pas des caractéristiques du stressor » (Fischer & Tarquinio, 2014, p. 93). La recherche montre ensuite peu à peu l'importance des stressors d'ordre psychologique dans la manifestation du stress.

À partir des années 1970, Selye introduit une distinction entre le stress qui procure bien-être (*eustress*) et celui qui se traduit par de la détresse (*distress*). Toutefois, émergent peu à peu d'autres modèles prenant en compte l'importance des facteurs émotionnels dans la réaction au stress.

L'approche interactionniste émerge à la fin des années 1970. Elle repose sur la prise en compte des caractéristiques individuelles, qu'elle situe dans des systèmes plus globaux. On repère trois grands modèles : le modèle demande-contrôle de Karasek (1979) ; le modèle effort-récompense de Siegrist (1996) ; le modèle d'ajustement personne-environnement de French et al. (1982).

Ce n'est qu'à partir des années 1980 que le stress est envisagé sous l'angle d'une « *relation dynamique, mutuellement réciproque et bidirectionnelle* » (Hazanov et al., 2014, p.295) entre un sujet et son environnement. La transaction individu/environnement ainsi que la subjectivité à l'œuvre (Fischer & Tarquinio, 2014) jouent dorénavant un rôle déterminant.

L'approche transactionnelle

Développée par Lazarus et Folkman (1984), elle postule d'une relation entre une perception individuelle d'un événement stressant, son retentissement et sa signification. Le stress constitue une expérience singulière d'adaptation d'un individu vis-à-vis d'un événement. Trois types de variables interviennent dans l'évaluation du stress :

- Des prédictors (*causal antecedents*), composés de variables personnelles cognitives, motivationnelles ou dispositionnelles (Fischer & Tarquinio, 2014) et de variables situationnelles liées elles à l'environnement.
- Des médiateurs (*mediating processes*), tels que le soutien social perçu, le *coping* ou l'évaluation. D'une part, le soutien social perçu constitue un médiateur qui permet tout à la fois l'évaluation du stress et la mise en œuvre d'un processus d'ajustement. Il peut être affectif, matériel ou moral. Son importance relève davantage de la perception bénéfique qu'en a l'individu que de sa densité. D'autre part, le *coping*, qui vise à modifier le problème à l'origine du stress et à réguler les réponses émotionnelles qui y sont associées, en se centrant sur le problème (*task-oriented*) ou sur les émotions ressenties (*person-oriented*). Enfin, un processus d'évaluation en trois dimensions : une évaluation primaire relative à l'événement lui-même ; une évaluation secondaire (le contrôle perçu), qui survient lorsque la situation est perçue comme stressante et conduit l'individu à évaluer les ressources

nécessaires pour y faire face, les réponses dont il dispose et l'efficacité des tentatives ; une réévaluation.

- Des effets à court terme (*immediate effects*) et des effets à long terme (*long term effects*).

L'approche psychodynamique

Développée par Dejours (1998, 2000), la psychodynamique du travail se distingue des autres modèles du stress par une approche collective. Elle repose sur une lecture du caractère subjectif du travail et développe une approche entre contribution et rétribution, distinguant également les efforts extrinsèques et les efforts intrinsèques. Dans cette approche, la reconnaissance passe à la fois par le collectif de travail et les règles de métier, constituant-là une forme de rétribution psychologique.

1.2.2. L'approche salutogénique du stress

L'approche salutogénique s'inscrit dans le sillage de la psychologie positive. Elle constitue un véritable changement de paradigme (Martin-Krumm et al., 2013), et postule d'une recherche de bien-être au travail génératrice de ressources psychosociales permettant de prévenir les risques psychosociaux.

On trouve les prémices de la recherche salutogénique dans les années 1930 avec les travaux de l'École des relations humaines, puis plus tard avec les travaux de Rogers (1961) ou de Maslow (1968). Les travaux d'Antonovsky (1979, 1987) ont ouvert la voie à l'approche salutogénique du stress en s'intéressant aux facteurs permettant de conserver la santé (Cornillot, 2009). Deci et Ryan (2001), Clot (1999, 2008), Cartwright et Cooper (2009), Richards (2012), Creusier et Biétry (2014) ont à leur tour mis en lumière la ressource que constitue le bien-être au travail à travers le concept de bien-être psychologique.

1.2.3. Monde agricole et stress perçu : une relation singulière

Le monde agricole a longtemps constitué un secteur professionnel tout autant qu'une forme de société (Spoljar, 2015). « *La relation avec le vivant, animal et végétal, est un trait spécifique du travail [...] et son emblème historique* » (Spoljar, 2015, 72), faisant de l'exploitation une entreprise pas comme les autres (Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014).

Les dimensions multiples du métier font de l'agriculteur un travailleur aux fonctions multiples et toujours changeantes, tantôt ouvrier, tantôt ingénieur, chef d'entreprise, mais aussi et dans le même temps subordonné ou commercial. Les difficultés rencontrées y sont hétérogènes et touchent tant à la sphère professionnelle que personnelle, familiale et sociale (Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014). Le surtravail constitue une caractéristique forte, tout autant qu'une « *stratégie de faire face* » (Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014, p. 54).

Les exploitants agricoles déclarent un haut niveau de stress (Célérier, 2014). Pour autant, les modèles de compréhension des facteurs psychosociaux de risques tels le modèle de Karasek n'opèrent pas totalement (Célérier, 2014 ; Mabire, 2017), et l'on voit émerger des risques psychosociaux spécifiques au monde agricole et protéiformes (Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014) : transgénérationnel ; macroéconomique ; microéconomique ; travail ; difficultés au travail ; management ; conciliation travail ; famille et relations (Lenoir & Laplante, 2014). Ils se distinguent là des facteurs de risques identifiés par le Ministère du Travail (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, 2011).

On observe également que l'équilibre des sphères de vie des exploitants « *autour des dimensions psychosociales dynamiques* » (Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014, p. 45) favorise une moindre perception du stress et un management salutogénique tourné vers le bien-être (Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014). Aussi apparaît-il nécessaire d'adopter une grille de

lecture tenant compte de ces spécificités. L'approche par les ressources constitue alors une alternative susceptible d'apporter un angle nouveau de compréhension de la question du stress dans le monde agricole.

1.3. La théorie de conservation des ressources

Développée par Hobföll (1989), la théorie de conservation des ressources s'inscrit dans le sillage des approches salutogéniques. En cherchant à mieux saisir les déterminants du stress perçu, la théorie de conservation des ressources propose une alternative aux approches biologiques, cognitives ou transactionnelles par sa prise en compte de l'environnement et des interactions entre un individu, des situations stressantes et les stratégies développées pour y faire face. Ces caractéristiques constituent une approche éclairante dans un monde agricole singulier.

Le modèle intégratif du stress proposé par Hobföll (1989) repose sur une double perspective individuelle et environnementale et sur trois principes : la primauté des pertes, l'investissement de ressources, une spirale des gains et des pertes. Dans cette approche, le stress psychologique constitue « *une réaction de l'environnement dans lequel il y a soit (a) une menace de perdre des ressources, (b) une perte de ressources ou (c) une absence de gains suite à un investissement de ressources* » (Hobföll, 1989, p. 516).

Selon Hobföll (1989), les individus cherchent plaisir et réussite et tendent à privilégier la préservation et le développement de leurs ressources. Il liste 74 ressources interdépendantes pouvant être matérielles (*object resources*), liées aux caractéristiques personnelles des individus (*personal resources*), à leurs conditions sociales (*condition resources*) ou énergétiques (*energy resources*). Ces ressources ont une valeur instrumentale et symbolique et influent la perception de stress ou de bien-être. Les pertes, quant à elles, peuvent être réelles ou potentielles, matérielles ou symboliques. Dans leur dimension subjective, elles peuvent toucher au sens, à l'identité, aux rôles, aux liens, au soutien social. L'individu met en œuvre des stratégies de *coping* pour compenser les possibles pertes. Bien que coûteuses du fait d'un risque de pertes, ces stratégies peuvent être réactives, mais surtout proactives. Dans la continuité de l'approche transactionnelle (Lazarus et Folkman, 1984), Hobföll (1989) introduit lui-aussi une démarche d'évaluation des ressources nécessaires pour faire face à l'événement stressant.

La possession de ressources « *décroit le risque de pertes* » (Edey Gamassou, 2004, p. 11). Si un capital ressource important exerce un effet protecteur face aux risques de pertes, les pertes ou menaces de pertes priment sur les ressources. Les pertes constituent des instruments de mesure du stress, car la perte, notamment lorsqu'elle n'est pas souhaitée, constitue un déclencheur du stress. De même, la réaction de stress peut naître de l'impossibilité pour l'individu d'obtenir des ressources.

Dans la théorie de conservation des ressources, l'environnement occupe une place particulière. Des facteurs externes peuvent en effet menacer ou provoquer un épuisement des ressources disponibles. Les transitions ou les changements ne sont pas en eux-mêmes « *générateurs de stress : ce sont les changements qui impliquent des pertes de ressources qui génèrent de ce fait du stress* » (Edey Gamassou, 2004, p. 11).

2. Méthodologie de la recherche

Notre approche qualitative s'inscrit dans une démarche exploratoire à visée compréhensive. En nous appuyant sur un guide structuré autour de thèmes préalablement définis, nous avons mené 11 entretiens semi-directifs avec 15 exploitants et exploitantes agricoles de la Région Centre-Val de Loire et exerçant sous des formes et activités variées. Culture de céréales, grandes

cultures, élevage, maraîchage, vente directe des productions de l'exploitation, agriculture diversifiée sont ainsi représentés, en cohérence avec les caractéristiques de la production agricole de la région (Agreste Centre-Val de Loire, 2018).

En nous référant au modèle développé par Legagneux et Olivier-Salvagnac (2017), nous nous sommes attachée à concentrer nos travaux sur deux types d'exploitations : celles aux caractéristiques proches du modèle familial d'une part, et celles aux caractéristiques proches du modèle de firmes d'autres part. En cohérence avec cette approche, nous avons écarté les 488 entreprises agro-alimentaires implantées en Région Centre-Val de Loire en 2015 (Agreste Centre-Val de Loire, 2018), même si notre recherche a permis d'interroger des exploitants travaillant avec certaines d'entre elles.

Enfin, nous avons veillé au profil des exploitants interrogés, en cohérence avec les données régionales indiquant que 58% des exploitations de la région sont gérées par un exploitant individuel, 24% en EARL et 18% sous d'autres formes juridiques (Agreste Centre-Val de Loire, 2018). Nous avons varié les modalités de recrutement des personnes incluses à notre échantillon : bouche-à-oreille, réseaux et organisations divers, encart dans la presse spécialisée.

Les entretiens (n=11), d'une durée moyenne d'une heure quinze se sont déroulés entre février et mai 2019 sur les exploitations des personnes interrogées, à l'exception d'un entretien organisé à l'occasion de l'assemblée générale d'une association de producteurs de lait. Les spécificités de l'exploitation agricole, souvent lieu de la vie personnelle et du travail, où les temps, les sphères et ses acteurs se croisent et s'imbriquent impliquent une flexibilité du chercheur. Ainsi, trois entretiens ont été menés à deux et trois voix. Cinq thèmes principaux ont guidé les entretiens : l'exploitant agricole et son environnement ; l'agriculteur et son exploitation ; le stress ; les ressources et contraintes perçues ; l'avenir.

La collecte des données « *permet au chercheur de rassembler le matériel empirique sur lequel il va fonder sa recherche* » (Baumard & Ibert, 2014, p. 262). Aussi, dans une perspective de triangulation de celles-ci, nous avons complété nos données primaires d'observations non participantes dans les dix exploitations visitées et d'une assemblée générale de producteurs de lait rassemblant plusieurs centaines d'agriculteurs, et de données secondaires (lecture de documents). Les caractéristiques de notre échantillon sont récapitulées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Caractéristiques des exploitants agricoles interrogés

	Caractéristiques
Genre	Hommes : 11 Femmes : 4
Tranche d'âge	20-29 : 4 30-39 : 2 40-49 : 3 50-59 : 5 60 et plus : 1
Statut professionnel	En activité : 14 En retraite : 1
Activité agricole principale	Grandes cultures et céréales : 4 Élevage : 2 Activité agricole diversifiée, vente directe des produits de la ferme (hors maraîchage) : 6 Maraîchage : 3

Tous les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits, en complément d'une prise de note effectuée au cours de chaque rencontre. Après une phase de préanalyse permettant de se

familiariser avec les données, nous avons ensuite procédé à une analyse thématique manuelle *a posteriori* du contenu des entretiens, et identifié des unités d'analyse regroupées en catégories reliées au trois thématiques générales préalablement identifiées : l'exploitant et son exploitation ; les éléments externes à l'exploitation ; la sphère familiale.

3. Résultats et discussion

En référence à notre cadre théorique, conceptuel et épistémologique, un détour par le contexte, l'histoire et l'environnement tel qu'il est énoncé par les agriculteurs interrogés constitue un préalable nécessaire à un questionnement sur le stress.

3.1. *L'exploitant agricole, entre choix et paradoxes*

3.1.1. *D'hier à aujourd'hui, le récit d'une agriculture transformée*

Par-delà les représentations d'un métier exercé de générations en générations, en famille et sur les terres héritées de ses aïeux, les entretiens menés montrent une réalité plus nuancée. Si tous les agriculteurs rencontrés sont issus du monde agricole, il n'en demeure pas moins que 14 d'entre eux énoncent être venus à l'agriculture par choix, après avoir exercé une activité professionnelle autre, la plupart dans le secteur privé marchand et sur des fonctions très différentes de celles occupées aujourd'hui. Trois types d'opportunités marquent ainsi l'entrée en agriculture à un moment-clé de leur parcours : mieux concilier vie professionnelle et vie familiale ; rompre avec le salariat ; exercer « *un beau métier* ». Dans cette perspective, l'ancrage familial et la connaissance du métier ont représenté des sécurités décisives, qui ont orienté un choix professionnel opéré avec raison.

L'ensemble des exploitants agricoles interrogés parle des transformations profondes de leur métier et évoque deux temps : un « avant » et un « maintenant ». Nous situons le « avant » à la seconde phase de la typologie établie par Hervieu et Purseigle (2013), soit au plus tard à la fin des années 1960, avec en certains aspects, un glissement sur la phase trois et les années 1980. C'est donc le récit d'un « avant » d'exploitants agricoles qui pour la plupart ne travaillaient pas encore et qui leur a été raconté qui contribue à leur positionnement dans l'agriculture d'aujourd'hui.

Nous relatons ces mutations dans le tableau 2.

Tableau 2 : D'hier à aujourd'hui, les contours d'un métier en mutation

« AVANT »	« MAINTENANT »
Une époque où la question de reprendre l'exploitation familiale ne se posait pas	Le choix d'être agriculteur, le libre-choix laissé aux descendants
Travailler en famille était une évidence, femmes et enfants participaient activement	Ne pas travailler en famille est la règle, conjoints et enfants donnent un coup de main à des moments-clés ou sur des tâches spécifiques
Pouvoir vivre d'un métier surtout manuel et d'une petite surface agricole	Étendre les surfaces ou y développer une production plus rémunératrice, développer une stratégie d'entreprise à court, moyen et long terme pour assurer la pérennité de l'exploitation
Être la petite main d'un modèle d'agriculture intensive : produire beaucoup et pour tous	Prendre en compte les aspects environnementaux, limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, questionner la conversion à l'agriculture biologique
Peu de contrôles, moindre dépendance aux cours et aux marchés	Une bureaucratisation de l'agriculture, des contrôles omniprésents, la spéculation sur les marchés

Des agriculteurs légitimes en milieu rural	La cohabitation et l'adaptation du travail des agriculteurs aux temps de vie de néo-ruraux parfois hostiles
Travailler tout le temps, ne pas prendre de vacances	Structurer ses temps de vie, savoir s'arrêter et prendre des congés

Le récit du « maintenant » s'articule fortement autour de la notion de contraintes : contraintes réglementaires, contraintes fiscales, contraintes de production, contraintes sociétales. Tel un pendant à cette somme de contraintes, une variable forte et positive émerge toutefois du discours : le choix entourant l'entrée en agriculture et la vie personnelle.

3.1.2. *L'exploitant agricole, un manager stratégique*

Les transformations du métier d'agriculteur témoignent tout à la fois de mutations liées à un travail plus mécanisé, globalement moins physique, que des transformations liées aux fonctions occupées par l'exploitant-chef d'entreprise.

« Aujourd'hui, on est plusieurs métiers en même temps. C'est multifacette. Mais c'est ça que j'aime bien, c'est la diversité de ce métier, c'est qu'on fait de tout, tout en même temps. »

L'analyse du discours fait émerger les dimensions multiples du métier d'exploitant agricole : opérateur de terrain, tour à tour ouvrier, technicien, ingénieur agricole ; responsable ressources humaines, comptable, gestionnaire ; chargé de la stratégie, du développement et de la prospective de l'exploitation ; commercial ; communiquant ; responsable Hygiène, Sécurité, Environnement.

3.1.3. *Agriculteur, agricultrice : des paradoxes au quotidien*

L'un des paradoxes énoncés par les agriculteurs interrogés porte sur l'écart entre la centralité du produit de leur travail et le regard social porté sur eux. Si tous racontent la beauté d'un métier utile et même essentiel (« être agriculteur, c'est nourrir la France, c'est entretenir les paysages »), tous évoquent aussi leur invisibilité globale, le mépris perçu, la récurrence des accusations liées à leurs méthodes de production réelles ou supposées et l'usage des produits phytosanitaires (« des fois, on dit pas trop qu'on est céréalier parce qu'ils sont persuadés que l'on met du glypho à coup d'hélicoptère ! »). Le déficit d'image apparaît très fort, l'arrivée de néo-ruraux sur des territoires à la longue empreinte agricole contribuant elle-aussi à la transformation de leur métier en imposant des négociations qui n'avaient pas cours jusque-là. Dans le même temps, la rétribution économique jugée faible apparaît cruciale et associée dans le discours à des choix politiques qui ne sauraient être acceptés par d'autres catégories de travailleurs.

Les quinze exploitants agricoles interrogés témoignent d'un quotidien contrasté, entre libertés contrôlées et sacrifices. D'un côté, les libertés offertes au quotidien jouent un rôle majeur dans l'entrée puis le maintien dans l'activité : le rapport à la nature, au vivant, à l'environnement et à la ruralité joue un rôle prépondérant, tout comme l'autonomie de l'exploitant dans la gestion de son temps. D'un autre côté, les sacrifices perçus sont réels : porosité des temps de vie, imbrication des lieux de la vie personnelle et du travail, travail en permanence.

L'analyse du contenu des entretiens met en lumière une liberté finalement contrôlée. La latitude décisionnelle dont les exploitants disent bénéficier se situe principalement dans la gestion de leur temps et dans les aspects techniques. Les marges de manœuvre apparaissent plutôt faibles, le poids des contrôles ou des menaces de contrôles, mais aussi plus généralement les exigences liées aux commanditaires standardisant largement la manière de travailler. La disponibilité permanente requise par les animaux ou certaines cultures, la multiplicité des tâches, l'enjeu représenté par certains temps cruciaux (les moissons par exemple) qui assurent à eux-seuls la

viabilité économique de l'exploitation pour toute une année, constituent des tensions réelles et permanentes qui conditionnent l'activité, le travail voire le surtravail.

3.2. *Le stress professionnel : une perception nuancée pour les agriculteurs*

3.2.1. Le stress, un objet flou

Alors que la multiplicité des fonctions occupées et les contraintes occupent un discours centré sur l'empêchement, la difficulté et les questionnements, le stress est absent du discours. En effet, un seul agriculteur sur les quinze interrogés évoque spontanément le stress professionnel, notre questionnement de chercheur paraissant introduire ce concept dans la pensée des exploitants. Aucun agriculteur ne se déclare « stressé ». Le stress est rapporté au monde du travail lui-même et naturalisé, rattaché à des caractéristiques personnelles : « *je suis pas de nature stressé* », « *c'est mon naturel* », « *elle est sensible à stresser* ». Le récit de situations provoquant un épisode de stress témoigne de phases temporaires, situationnelles, associées à deux facteurs : des irritants (une panne, une casse matérielle) ; des facteurs externes sur lesquels les exploitants agricoles pensent n'avoir pas de latitude ou de marge de manœuvre (par exemple : les conditions climatiques, les retards de paiement d'un client). L'état de stress paraît relatif, rapporté à des phases et des situations plus ou moins courtes et plus ou moins saisonnières.

3.2.2. L'approche contraintes – ressources, levier de compréhension du stress perçu

Le rapport entre les contraintes perçues et les ressources disponibles pour y faire face (ANI, 2008) paraît autrement plus éclairant qu'une approche par le seul stress énoncé par les exploitants agricoles. La théorie de conservation des ressources (Hobföll, 1989) dispose qu'un capital ressources important exerce un effet protecteur face aux pertes potentielles ou réelles. Sur ce point, les entretiens menés nous ont permis d'identifier des éléments constitutifs de ressources et/ou de pertes pour les personnes interrogées, en lien avec les trois thèmes prédéfinis :

- L'exploitant et son exploitation : la gestion d'entreprise ; les terres agricoles ; le temps ; le métier ; les revenus ; la transmission, la lignée ; la santé ; les traits psychologiques.
- Les éléments externes à l'exploitation : le monde agricole et la ruralité ; l'environnement (météo, saisons, nature) ; les cours, les marchés ; la politique agricole commune (PAC) et la réglementation ; l'image ; les attentes sociétales.
- La sphère familiale : la place de la famille ; le travail en famille ; l'articulation des temps de vie.

En appliquant notre grille de lecture en référence à la théorie de conservation des ressources (Hobföll, 1989), nous observons que les contraintes perçues constituent pour les exploitants agricoles interrogés des pertes ou des menaces de pertes qui revêtent un caractère différent selon leur importance et leur caractère réel, potentiel ou symbolique.

3.2.3. Les contraintes perçues, facteurs de pertes ou de menaces de pertes pour les agriculteurs

Près d'une cinquantaine de contraintes perçues et constitutives de pertes ou menaces de pertes émerge du discours des agriculteurs interrogés, mais toutes n'occupent pas la même place dans le discours ni le même poids en termes de risque perçu. On observe ainsi la place moindre accordée à des contraintes constituant des pertes ou menaces de pertes potentielles ou de nature symbolique face au poids plus grand de pertes ou risques de pertes touchant au réel et au matériel.

En ce sens, quatre pertes ou menaces de pertes principales - toutes rattachées à l'exploitant et son exploitation ainsi qu'aux éléments externes à celle-ci - se détachent du discours : la gestion d'entreprise ; les revenus ; l'environnement ; la PAC et la réglementation. Nous les détaillons dans le tableau 3.

Tableau 3 : Contraintes perçues - Pertes et menaces de pertes

<u>Thèmes</u>	<u>Sous-thèmes</u>	<u>Contraintes perçues</u>	<u>Perte / menace</u>
<u>L'exploitant et son exploitation</u>	La gestion d'entreprise	Le poids des normes réglementaires ; le poids de l'emprunt ; ne pas être suivi par les banques pour se développer ; ne pas pouvoir/vouloir embaucher	Réelle, matérielle
	Les revenus	Ne pas vivre de son métier : travailler beaucoup / gagner peu ; l'absence de marges financières ; l'absence de revenu fixe ; la nécessité d'avoir une source de revenus externe ; diversifier l'activité pour développer d'autres sources de revenus	Réelle, matérielle
<u>Les éléments externes à l'exploitation</u>	L'environnement : météo, saisons, nature	La dureté des conditions de travail ; être disponible 7 jours sur 7 / 24 heures sur 24 ; une source de stress, des contraintes ; vivre à contre-courant	Réelle
	La PAC et la réglementation	Une source de contrôles ; l'instabilité des normes ; leur poids ; la peur des contrôles et des sanctions : « présumé coupable »	Matérielle

Si les pertes ou menaces de pertes ont un caractère réel et matériel, elles paraissent toutefois contrebalancées par des éléments de nature à limiter le stress perçu par les exploitants agricoles. L'approche par les ressources (Hobföhl, 1989) constitue là-encore un angle théorique pertinent.

3.3. Les ressources, un levier de compréhension du stress des agriculteurs

Les ressources identifiées par les exploitants agricoles sont nombreuses. Comme pour les pertes et menaces de pertes, toutes n'occupent pas la même place dans leur discours. Six d'entre elles se distinguent. Nous les détaillons dans le tableau 4.

Tableau 4 : Ressources perçues

<u>Thèmes</u>	<u>Sous-thèmes</u>	<u>Ressources perçues</u>	<u>Ressources</u>
<u>L'exploitant et son exploitation</u>	La gestion d'entreprise	Être son propre patron : l'indépendance, la latitude décisionnelle, les marges de manœuvre ; la diversité du métier : d'ouvrier à gestionnaire	Conditions sociales
	Le métier	Un beau métier qui a du sens, un métier tangible	Conditions sociales
	Les traits psychologiques	Ne pas être de nature stressée	Caractéristiques personnelles
	L'environnement : météo, saisons, nature	Les grands espaces, les animaux ; un privilège ; être plus disponible l'hiver ; une source de modulation du temps de travail	Énergétiques

<u>Les éléments externes à l'exploitation</u>	L'image	Un beau métier : nourrir la France, entretenir les paysages ; la possibilité de communiquer, de valoriser le travail réalisé	Conditions sociales
<u>La sphère familiale</u>	La place de la famille	Un espace de ressourcement ; un soutien ; une aide sur l'exploitation	Énergétiques

L'analyse du discours des agriculteurs montre la place particulière des ressources liées aux conditions sociales et des ressources énergétiques. Leur place est essentielle, non seulement car elles permettent de disposer de l'énergie nécessaire à l'acquisition des autres ressources, mais aussi parce qu'elles ont une possible valeur d'échange (Hobföll, 1989 ; Mabire, 2017). La possession, la préservation ou le gain de ce type particulier de ressources paraissent donc constituer un capital propice à la mise à distance du stress professionnel chez les exploitants agricoles que nous avons interrogés.

3.4. Limites et perspectives de notre étude

Notre étude a mis en lumière l'apport de la théorie de conservation des ressources (Hobföll, 1989) dans la compréhension du stress perçu par les exploitants agricoles. Les ressources identifiées (conditions sociales et ressources énergétiques) paraissent constituer un capital modérateur dans la perception du stress, quand les pertes présentent un caractère réel et matériel. Ces observations nous rappellent que « *la perte de ressources est le facteur qui entraîne le plus fortement le mal-être [...] suivi par le facteur de menace de perte* » (Mabire et al., 2016, p. 16). Autrement dit, aimer son métier, se sentir privilégié, trouver du sens dans ce que l'on fait, pouvoir accorder sa juste place à sa famille constituent des ressources qui doivent être préservées dans un environnement pourtant mouvant et incertain. Notre étude montre aussi que la forte intrication des sphères de vie, si elle peut être source de contraintes, s'envisage également, dans sa dimension salutogénique, comme un espace possible de ressourcement, nous invitant à préserver des ressources à forte dimension symbolique et immatérielle.

Les caractéristiques de ces ressources témoignent de liens intéressants avec le concept de capital psychologique (PsyCap) et ses composantes : auto-efficacité ; espoir ; résilience ; optimisme (Choisay et al., 2020). Lui-aussi issu de la psychologie positive, ce concept invite à prolonger nos travaux dans une perspective renouvelée.

L'échantillon sur lequel elle repose notre recherche gagnera alors à être étayé. Une approche longitudinale, tenant compte notamment des saisonnalités de l'activité agricole, permettra quant à elle d'identifier les processus en jeu dans toute leur complexité et dans leur caractère dynamique.

Conclusion

Notre étude a mis en lumière le caractère subjectif et situationnel du stress professionnel chez les exploitants agricoles interrogés. Rarement énoncé, il apparaît globalement étranger aux personnes rencontrées alors même que les exigences du travail, les insécurités et des marges de manœuvre parfois faibles pourraient constituer des facteurs de risques psychosociaux en favorisant la survenue. Des études (Célérier, 2014 ; Lenoir et Laplante, 2014 ; Lenoir & Ramboarison-Lalo, 2014 ; Spoljar, 2015 ; Mabire et al., 2016 ; Forget, et al., 2019) montrent toutefois la spécificité des risques psychosociaux dans le monde agricole.

Notre méthodologie qualitative et l'approche par la théorie de conservation des ressources (Hobföll, 1989) mettent en évidence la place singulière des ressources face au stress. Les ressources liées aux conditions sociales et les ressources énergétiques semblent jouer un rôle significatif face à des pertes ou menaces de pertes touchant au réel et au matériel. Une étude

longitudinale sur un échantillon plus large, de même qu'une approche centrée sur le capital psychologique pour l'heure assez mobilisée en sciences de gestion. Dans le même temps, des tensions de rôle (Katz & Kahn, 1966) nombreuses traversent le discours des exploitants agricoles rencontrés. Conflit, ambiguïté et surcharge de rôles gagneraient à être observés et mis en perspective avec les stratégies d'ajustement mobilisées dans un monde agricole divers et singulier.

Bibliographie

- Agreste Centre-Val de Loire. (2018). *Mémento de la statistique agricole*. Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Orléans.
- Allard-Poesi, F., & Maréchal, G. (2014). Construction de l'objet de recherche. Dans R.-A. Thiétart, & al., *Méthodes de recherche en management* (pp. 46-128). Dunod.
- ANI. (2008, 07 02). Accord du 2 juillet 2008 relatif au stress au travail.
- Avenier, M.-J., & Thomas, C. (2015, 01). Finding one's way around various methodological guidelines for doing rigorous case studies : a comparison of four epistemological framework. *Systèmes d'information & management*, 20, pp. 61-98.
- Baumard, P., & Ibert, J. (2014). Quelle approche avec quelles données ? Dans R.-A. Thiétart, & al., *Méthodes de recherche en management* (pp. 105-128). Dunod.
- Bouzartigue, P. (2012). Mesurer les "Risques psychosociaux" ? *Mesures et démesures du travail - XIIIème journées internationales de sociologie du travail*, (p. 12). Bruxelles.
- Célérier, S. (2014). La belle vie désespérée des agriculteurs. (S. paysannes, Éd.) *Études rurales*(193), pp. 25-43.
- Choisay, F., Fouquereau, E., & Chevalier, S. (2020). Le capital psychologique : un construit d'intérêt majeur pour les psychologues du travail. *Pratiques psychologiques*, p. 13.
- Commission européenne. (2004, 10 08). Accord cadre sur le stress au travail.
- Cornillot, P. (2009, 2). Problématisation de la santé. *Revue française de psychosomatique*(36), pp. 101-114.
- Deffontaines, N. (2014, 01 01). La souffrance sociale chez les agriculteurs - Quelques jalons de compréhension du suicide. *Études rurales*(193), 13-24.
- Edey Gamassou, C. (2004, 02). Prévenir le stress professionnel et promouvoir l'implication au travail, un enjeu de gestion des ressources humaines. (G. Sorbonne, Éd.) *Les cahiers du CERGOR*(01/04), pp. 3-24.
- EU-OSHA. (2014). *Calculer les coûts du stress et des risques psychosociaux liés au travail*. Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail.
- Fischer, G.-N., & Tarquinio, C. (2014). *Les concepts fondamentaux de la psychologie de la santé*. Dunod.
- Forget, V., Depeyrot, J.-N., Mahé, M., Midler, E., Hugonnet, M., Beaujeu, R., . . . Hérault, B. (2019). *Transformation des emplois et des activités en agriculture*. (L. D. française, Éd.) Paris: Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, La Documentation française.
- Guillet, L. (2012). *Le stress*. Paris: De Boeck.
- Hazanov, O., Kaiser, S., & With, S. (2014). Stress et coping : un état des lieux. Dans D. Sander, *Traité de psychologie des émotions* (pp. 300-324). Paris: Dunod.
- Hervieu, B., & Purseigle, F. (2013). *Sociologie des mondes agricoles*. Armand Collin.
- Hobföll, S. (1989, 03). Conservation of Resources - A New Attempt at conceptualizing Stress. *American Psychologist*, pp. 513-524.
- INSEE Première. (2018). *L'agriculture française en Europe de 2000 à 2015 - Au premier rang avec cependant une érosion de ses positions*. Montrouge: Insee.

- Katz, D., & Kahn, R. (1966). *The Social Psychology of Organizations*. New York: John Wiley & Sons Inc.
- Legagneux, B., & Olivier-Salvagnac, V. (2017). Les exploitations agricoles françaises aux allures de firmes - Lecture statistique d'une nouvelle diversité. Dans F. Purseigle, G. Nguyen, & P. Blanc, *Le nouveau capitalisme agricole* (pp. 275-302). Paris: Presses de Sciences Po.
- Lenoir, F., & Laplante, J.-J. (2014). Dictionnaire des Risques Psychosociaux. Dans P. Zawieja, & F. Guarnieri, *Dictionnaire des Risques Psychosociaux* (pp. 33-36). Paris: Seuil.
- Lenoir, F.-R., & Ramboarison-Lalo, L. (2014, 03). Équilibre des sphères de vie et prévention des risques psychosociaux - Le cas des exploitants agricoles. (ARIMHE, Éd.) *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*(12), 45-61.
- Mabire, C. (2017). *Résistance du monde agricole : aspect psychosociaux du bien-être et du mal-être*. Thèse de doctorat, Université de Lorraine.
- Mabire, C., Lafranchi, J.-B., & Tarquinio, C. (2016). Le malheur est dans le pré : impact des pertes de ressources sur le mal-être des agriculteurs. Dans *Facteurs de la santé au travail : Du mal-être au bien-être* (pp. 7-18). L'Harmattan.
- Martin-Krumm, C., Tarquinio, C., & Shaar, M.-J. (2013). *Psychologie positive en environnement professionnel*. (480, Trad.) Paris: De Boeck.
- Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. (2015). *Plan santé au travail 2016-2020*.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé. (2011). *Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser - Rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail*. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.
- Mondy, B. (2014, 1). Agriculture de services et évolution du métier d'agriculteur. *Pour*(221), pp. 87-96.
- Purseigle, F., Nguyen, G., & Mazenc, L. (2017). Anatomie des firmes agricoles. Dans F. Purseigle, G. Nguyen, & P. Blanc, *Le nouveau capitalisme agricole* (pp. 29-64). Paris: Presses de Sciences Po.
- Rocheblave-Spenlé, A.-M. (1969). *La notion de rôle en psychologie sociale*. (P. U. France, Éd.) Paris: Bibliothèque Scientifique Internationale.
- Royer, I., & Zarlowski, P. (2014). Le design de la recherche. Dans R.-A. Thiétart, & al., *Méthodes de recherche en management* (pp. 168-196). Dunod.
- Safy, F. (2011). La relation entre souffrance et implication au travail dans le cadre de la théorie de la conservation des ressources. 40.
- Spoljar, P. (2015, 1). Modernisation de l'agriculture et santé mentale : les contradictions au travail. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*(17-1).
- Thiétart, R.-A., Allard-Poesi, F., Angot, J., Baumard, P., & Blanc, A. (2014). *Méthode de recherche en management*. Dunod.
- Valléry, G., & Leduc, S. (2017). *Les risques psychosociaux*. Paris: PUF.